



Rapport d'étape sur la mise en œuvre du Fonds de développement des ressources humaines - AFI HRDF/2 –DP/01

DEUXIÈME RÉUNION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES
RESSOURCES HUMAINES DE LA RÉGION AFI
Malabo, Guinée équatoriale, 29 juin 2016



ICAO

UNITING AVIATION

NO COUNTRY LEFT BEHIND



PARTIE I

Rapport d'étape sur la mise en œuvre du HRDF



L'établissement du Fonds de développement des ressources humaines (HRDF)

- initié par les États africains
- par le biais d'une Déclaration lors de la 3e session de la Conférence des Ministres africains des transports
 - tenue à Malabo, en Guinée Équatoriale
 - du 7 au 11 avril 2014



Besoin d'un renforcement des capacités en aviation civile dans les États africains :

- l'industrie de l'aviation en Afrique connaît une croissance significative
- difficulté à répondre à la demande en capital humain dans l'aviation civile en Afrique, ce qui a un impact sur :
 - la disponibilité de professionnels qualifiés
 - la capacité des États africains à mettre en œuvre de manière efficace les normes et pratiques recommandées (SARP) et d'autres programmes et activités de l'OACI
- besoin d'augmenter les capacités dans le secteur de l'aviation civile et de renforcer les compétences de son personnel



Fonds de développement des ressources humaines (HRDF)

Les ministres des Transports de l'Union africaine ont reconnu l'importance et l'urgence du renforcement des capacités dans le secteur de l'aviation civile africaine

Ils ont appelé à la création d'un Fonds de développement des ressources humaines



Fonds de développement des ressources humaines (HRDF)

- Conformément à la Déclaration de Malabo, à l'occasion de la Plénière de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) en 2014, la CAFAC a adopté une résolution
- Mandatant le Secrétariat de la CAFAC de renforcer la capacité des ressources humaines pour le secteur de l'aviation civile en Afrique



La Plénière de la CAFAC lors de sa 24ème Session a reconnu que

- le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités dans l'aviation civile africaine :
 - aurait un impact direct sur la performance et la sécurité de l'aviation civile dans les Etats africains
 - améliorerait l'image du continent africain
 - contribuerait positivement à la croissance économique de l'Afrique

Pour répondre aux besoins en ressources humaines, la CAFAC a demandé l'aide de l'OACI dans le cadre de la mise en œuvre des SARPs de l'OACI et en relation avec le développement des activités et des projets de renforcement des capacités



Coordination OACI et Secrétariat de la CAFAC

- établir un programme de détachements auprès de l'OACI de professionnels dans le domaine de l'aviation civile
- lancer un programme de stages pour des jeunes professionnels africains émergents dans le domaine de l'aviation civile;



Le Conseil de l'OACI a créé le HRDF en Septembre 2014

L'Objectif du HRDF

Fournir un mécanisme qui permettra la collecte et l'utilisation de contributions volontaires des États et autres donateurs pour identifier et développer des opportunités de renforcement des capacités en aviation civile dans les États africains.



Bénéfices du HRDF

- Aider les États africains à mieux satisfaire les besoins en ressources humaines nécessaires pour l'efficacité opérationnelle et la mise en œuvre continue des normes et pratiques recommandées (SARP) et d'autres activités
 - ce qui permettra un transport aérien sûr et fiable dans les États africains, contribuant ainsi au développement socioéconomique du continent



Les contributions volontaires au HRDF seront utilisées pour le renforcement des capacités humaines, tels que :

- a) Le détachement de professionnels dans le domaine de l'aviation civile
- b) Des stages pour des jeunes professionnels africains émergents dans le domaine de l'aviation civile
- c) d'autres domaines, qui seront déterminés par l'OACI et la CAFAC en fonction des besoins en professionnels africains



La durée des activités de renforcement des capacités

- Un an
 - A la fin, le personnel regagne le service de l'aviation civile auquel il appartient ...
- Afin de renforcer la capacité des ressources humaines pour le secteur de l'aviation civile en Afrique



Critères de sélection

Les critères de sélection sont basés sur le domaine d'expertise , ainsi que le type d'activité de renforcement des capacités ou d'un projet qui est en cours d'exécution

Les critères de sélection de base incluent:

- L'éducation
- Les compétences linguistiques
- L'expérience professionnelle dans le domaine technique requis



Mise en oeuvre du HRDF

- Cadre de gestion pour le HRDF
- L'amendement au Protocole de coopération entre l'OACI et la CAFAC
- Les modalités détaillées de mise en œuvre
- Le comité de gestion du HRDF (CG-HRDF), composé de membres de l'OACI et de la CAFAC, a été créé pour contribuer à la planification et la mise en œuvre des possibilités de renforcement des capacités humaines financées par HRDF



Le comité de gestion du HRDF (CG-HRDF)

Doit tenir compte des éléments suivants dans la formulation de recommandations sur les activités et projets de renforcement des capacités :

- les domaines prioritaires du secteur africain de l'aviation civile identifiés par la CAFAC au nom de ses États membres et qui sont indispensables à l'efficacité opérationnelle ;
- les résultats/produits attendus qui participeront à la mise en œuvre continue des SARP et d'autres programmes de l'OACI ayant un lien avec ses Objectifs stratégiques ;
- la faisabilité de la mise en œuvre des activités et projets, compte tenu des ressources disponibles ;
- l'efficacité dans l'utilisation des contributions volontaires ;
- l'équilibre géographique et la parité des sexes dans la sélection des candidats appropriés des États membres de la CAFAC pour certains projets et activités de renforcement des capacités.



Contributions volontaires

- HRDF est un fonds volontaire
- HRDF compte sur le soutien et les contributions volontaires des parties intéressées
- Sans ces contributions, il est impossible de répondre aux besoins de développement des capacités identifiés dans les États africains



Les États, les organisations, les entités publiques et privées, et d'autres donateurs intéressés

sont priés de:

- **verser leurs contributions volontaires au HRDF; et de**
- **participer au renforcement des capacités humaines dans le secteur de l'aviation civile en Afrique**



Remerciements sincères aux donateurs suivants pour leurs contributions au HRDF

- **Le Soudan**
- **La Turquie**
- **Le Kenya**
- **La Tanzanie**
- **Le Nigéria**
- **Les Seychelles**
- **L' ASECNA**
- **La Guinée équatoriale**



Merci



ICAO UNITING AVIATION

NO COUNTRY LEFT BEHIND



PARTIE II

PROGRAMME DE DÉTACHEMENT DU HRDF



Programme de détachement du HRDF

- l'un des programmes prioritaires identifiés par la CAFAC
- programme de renforcement des ressources humaines pour les professionnels du secteur public de l'aviation civile
- offres de détachement dans les domaines techniques identifiés par la CAFAC, pour lesquels les Etats Africains doivent obtenir ou améliorer les connaissances et les compétences nécessaires pour le respect des normes réglementaires



La création du Programme de détachement du HRDF

- Lettre A2/76.1.CONF – IND/16/14 de la Secrétaire Général de l'OACI
 - Envoyée aux Etats le 14 Juin 2016
- 10 offres de détachement auprès de l'OACI :
 - Montréal, Dakar, Nairobi
- Incluant les termes de référence (TDR) des offres de détachement
- Les TDR sont disponibles : <https://portal.icao.int/icao-net/SecondmentOpportunities>



Offres de détachements

- Enquête sur les accidents et incidents d'aviation (AIG)
- Aérodomes et aides au sol (AGA)
- Domaines techniques des services de navigation aérienne (ANS)
- Opérations aériennes (OPS)
- Délivrance des licences au personnel aéronautique (PEL)
- Sûreté de l'aviation et facilitation (ASF)
- Protection de l'environnement (ENV)



Durant le détachement, les professionnels africains

- Participent au programme de travail de l'OACI dans les domaines techniques pour lesquels leurs États ont besoin d'assistance
- Renforcent leurs compétences et leur connaissances des divers programmes et activités reliés à l'aviation civile
- Acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour établir , mettre en œuvre et gérer des programmes d'aviation

A la fin du détachement, les professionnels africains :

- Regagnent la fonction publique de leur État
- Contribuent à l'amélioration des compétences globales de leur autorité nationale d'aviation civile



Programme de détachement du HRDF

Submission de candidatures

- Les États Africains sont invités à soumettre à la Secrétaire générale de l'OACI leurs nominations pour le Programme de détachement, incluant:
 - l'offre de détachement et le lieu d'affectation visé pour les candidats recommandés
 - Le curriculum vitae des candidats recommandés
 - Une lettre de motivation préparée par les candidats recommandés, résumant leurs réalisations et leurs aspirations professionnelles



Programme de détachement du HRDF

Processus de sélection

- L'examen initial des demandes reçues par la CAFAC
- Processus d'entrevue et de recommandation complétés par la commission d'examen composé d'experts de la CAFAC et l'OACI
- Le rapport de la commission d'examen doit être soumis à la Secrétaire général de l'OACI , par l'intermédiaire du Comité de gestion HRDF (HRDFMC)
- La Secrétaire général de l'OACI prend la décision de sélection, qui sera définitive



Programme de détachement du HRDF

Profile des candidats

- Prenant en considération le fait que l'objectif primordial de l' HRDF est d'améliorer le renforcement des capacités dans le secteur de l'aviation civile africaine
 - les professionnels jugés aptes pour détachement auprès de l'OACI dans le cadre du mécanisme HRDF doivent être de niveau intermédiaire
 - avec au moins six ans (P -3) à dix ans (P -4) d'expérience dans le domaine de compétence indiqués sur l'offre; et avec au moins dix ans ou plus restant avant l'âge de la retraite



Programme de détachement du HRDF

Exigences linguistiques

- **Anglais:** La lecture, l'écriture et l'expression orale en anglais est requis
- **Français:** Connaissances du français peuvent être nécessaires, selon le lieu d'affectation et les fonctions



Programme de détachement du HRDF

Entente formelle

- **Entente formelle:** Tous les arrangements de détachement approuvés dans le cadre du mécanisme HRDF doivent être documentés par le biais d'un accord formel entre l'OACI et le Gouvernement
 - Memorandum of Understanding
- **Duree:** Un an
- **Lieu d'affectation:** Montréal; Dakar; Nairobi.



Programme de détachement du HRDF

Financement

- L'agent est fourni à titre gracieux, de sorte que le gouvernement continue d'assumer l'entière responsabilité de la rémunération de l'agent détaché pendant toute la durée du détachement à l'OACI ; et
- Utilisant les contributions HRDF, l'agent détaché à un lieu d'affectation qui est en dehors de son lieu de travail sera également doté d'une allocation pour contribuer aux coûts de la vie
 - L'allocation ne dépassera pas 2 000 USD par mois



Programme de détachement du HRDF l'accroissement de capacité

- Conformément aux modalités d'exécution HRDF établis conjointement par la CAFAC et l'OACI, à l'issue d'une activité / projet dans le cadre du mécanisme HRDF, il est prévu que le candidat retenu doit retourner au secteur de l'aviation civile africaine à contribuer au renforcement de ses capacités en ressources humaines
- Les gouvernements donateurs peuvent donc imposer une condition de retour pour les professionnels de l'aviation africains sélectionnés pour le détachement à l'OACI dans le cadre du mécanisme HRDF



Programme de détachement du HRDF – **Timeline**

- 25 Jul 16: date limite pour soumission de candidatures
- Jun/Jul 16: liaison entre la CAFAC et les Etats africains
- End Aug 16: processus de sélection complete par fin aout

Début du détachement: le plus tot possible (de préférence avant L' Assemblée Générale de l'OACI en Sep 16)



ICAO

UNITING AVIATION

NO COUNTRY LEFT BEHIND



PARTIE III

Autres programmes de développement de HRDF



Programme de détachement du HRDF

- aborde un aspect des besoins / lacunes en Afrique
- pas la seule solution pour le développement des capacités en Afrique
- contribue à et soutenir les efforts globaux de planification des RH et de la relève
- investissement à long terme dans le développement des ressources humaines et la gestion de carrière
- approche stratégique de la gestion des ressources humaines



Fonds de développement des ressources humaines (HRDF)

Quels sont les autres défis de renforcement des capacités en Afrique?

Est-ce possible de résoudre ces défis avec l'aide du HRDF?

D'autres approches possibles peuvent être poursuivies pour améliorer le HRDF et d'aider davantage dans le renforcement des capacités en Afrique



Certains des problèmes de capacité des ressources humaines en Afrique

- La croissance du trafic aérien en croissance rapide
- Besoin de modernisation et d'expansion des aéroports / services de navigation aérienne capacité
- La pénurie de personnel qualifié
- Difficultés à attirer, retenir et motiver le personnel
- La « fuite des cerveaux »
- Perte de connaissance et d'expertise grâce à la retraite



Défis de capacité des ressources humaines

- Mis en évidence dans les Aviation Sécurité et facilitation des cibles approuvées récemment pour l'Afrique
 - **Ministerial Conference, Windhoek, Namibia**
- Target No. 8:
 - Tous les États à élaborer des politiques appropriées pour l'attraction, le développement et la rétention des ressources humaines d'ici la fin de 2017



Pour répondre à l'objectif no. 8 - les États devront

- Développer à long terme RH prévisions, stratégies et stratégies
- Planifier activement les besoins en ressources humaines futures à l'avance
- Promouvoir l'intérêt pour l'aviation aux niveaux national, régional et international
- Soutenir et participer à la sensibilisation de l'aviation avec les communautés locales
- Entrer en partenariats avec les écoles et les organismes d'éducation pour promouvoir les carrières de l'aviation
- Entrer en partenariats avec d'autres États, des collaborateurs de l'industrie de l'aviation, les organisations internationales, etc.



Quelques exemples de domaines d'intérêt

1) Leadership et gestion des programmes de développement

- Renforce la gestion des programmes et du personnel aéronautique
- Motive le personnel
- Augmente le taux de rétention
- Augmente la capacité d'attirer du personnel qualifié

2) Les programmes de sensibilisation et de développement pour la prochaine génération de professionnels de l'aviation

- Accroître la capacité d'attirer les jeunes professionnels au secteur de l'aviation
- Modernisation des compétences (gestion de projet)
- Rajeunissement de la main-d'œuvre
- Transformation de la main-d'œuvre



Sélection de mise au point future de HRDF

- Selon les priorités établies par la CAFAC
- Selon les besoins des États Africains
- La portée des activités dépendra de la réception des fonds volontaires



Prochaines priorités : NextGen et Stages

- Programme de stages:
 - L'une des stratégies visant à attirer la prochaine génération de professionnels
 - Fournit une expérience de travail aux étudiants universitaire et/ou aux récents diplômés
 - Motive les jeunes professionnels de poursuivre une carrière dans l'aviation
 - Les États africains bénéficient des dernières connaissances / technologie
 - Introduit l'industrie de l'aviation chez les jeunes
 - Les États africains ont accès à un grand bassin de talents



Merci



ICAO

North American
Central American
and Caribbean
(NACC) Office
Mexico City

South American
(SAM) Office
Lima

ICAO
Headquarters
Montréal

Western and
Central African
(WACAF) Office
Dakar

European and
North Atlantic
(EUR/NAT) Office
Paris

Middle East
(MID) Office
Cairo

Eastern and
Southern African
(ESAF) Office
Nairobi

Asia and Pacific
(APAC) Sub-office
Beijing

Asia and Pacific
(APAC) Office
Bangkok



THANK YOU